

Rapport Académie nationale de médecine "De la bienveillance en obstétrique. La réalité du fonctionnement des maternités" - Septembre 2018

18/09/2018

Ce rapport, adopté par l'Académie nationale de médecine, revient sur les critiques récentes relatives à l'hétérogénéité des pratiques dans les maternités et des carences manifestes dans l'accompagnement humain de la naissance.

Après avoir fait le point sur le fonctionnement actuel des maternités et sur les motifs d'insatisfaction exprimés, l'académie nationale de médecine juge « souhaitable et nécessaire, sans remettre en question les acquis fondamentaux en matière de sécurité, de faire évoluer les pratiques afin de mieux répondre aux attentes des femmes et de restaurer la confiance entre soignants et usagers ». Elle propose ainsi plusieurs mesures :

- améliorer la formation initiale et continue des soignants à l'information et au respect de l'autonomie des femmes enceintes ;
- respecter la réalisation de l'entretien prénatal précoce au 4ème mois, promouvoir l'élaboration d'un projet de naissance et proposer des prises en charge adaptées à la situation médicale et aux attentes de chaque couple ;
- inciter les maternités à mettre leurs pratiques en conformité avec les différentes recommandations pour la pratique clinique (RPC) et en informer les femmes ;
- optimiser la prise en charge de la douleur en obstétrique par un engagement et un suivi spécifiques figurant dans la charte de l'établissement ;
- établir et respecter les normes des effectifs des personnels en salle de naissance ;
- évaluer les résultats des maternités en continu et les rendre accessibles au public.